

PUBLIC

Elus municipaux - Responsables de collectivités

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Intelligence artificielle pour élus : transformer la gouvernance et les services publics

Code
702042

Durée
**3 heures 30 / 3
heures**

Tarif Inter*
**319 €
HT**

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les fondamentaux de l'IA et son potentiel pour le secteur public
- Découvrir les applications concrètes de l'IA pour améliorer les services aux citoyens
- Explorer les enjeux éthiques et les cadres réglementaires autour de l'IA

Programme de la formation

Comprendre les fondamentaux de l'IA et son potentiel pour le secteur public

- Présentation des fondamentaux de l'IA et de son potentiel pour le secteur public
- Les opportunités et les défis de l'IA pour les collectivités

Découvrir les applications concrètes de l'IA pour améliorer les services aux citoyens

- Exemples concrets de l'utilisation de l'IA pour améliorer les services aux citoyens
- Les meilleures pratiques d'intégration de l'IA dans les services publics

Explorer les enjeux éthiques et les cadres réglementaires autour de l'IA

- Exploration des questions éthiques et des cadres réglementaires autour de l'IA
- La responsabilité et la transparence dans l'utilisation de l'IA par les élus

Présenter les outils d'IA favorisant l'engagement et la participation citoyenne

- Présentation des outils d'IA favorisant l'engagement et la participation citoyenne
- Les méthodes pour inclure les citoyens dans les projets d'IA de la collectivité

Élaborer une vision stratégique pour l'intégration de l'IA dans les politiques locales

- Les bénéfices de l'IA pour libérer du « temps agent » afin d'augmenter sa capacité de production en direction de la relation citoyenne.

